

Pack Confort électrique



homecontrol®



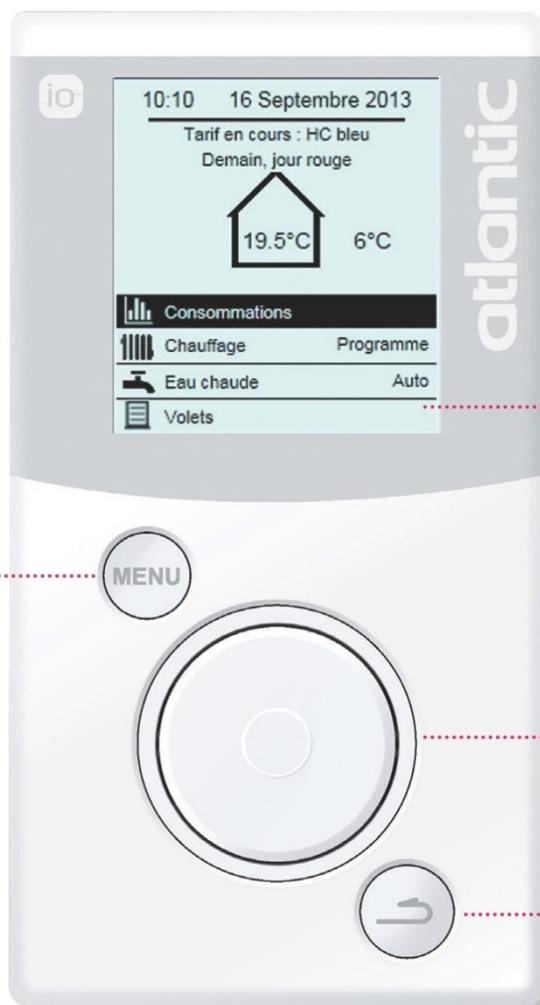
GUIDE À CONSERVER
PAR L'UTILISATEUR



Pack Confort électrique



homecontrol®



Accès aux
différentes fonctions

Écran digital
rétro-éclairé

Molette de navigation
Appui = confirmation
de la commande

Annulation/Retour

SOMMAIRE

INSTALLATION	5
ETAPE 1 : INSTALLATION DU BOITIER MODULAIRE	5
ETAPE 2 : INSTALLATION DES TORES	6
ETAPE 3 : INSTALLATION DE LA COMMANDE D'AMBIANCE	8
ETAPE 4 : INSTALLATION DES PASS IO (NON INCLUS DANS LE PACK)	9
SCHEMA CAS GENERAL	10
1^{ERE} MISE SOUS TENSION	11
BOITIER MODULAIRE :	11
COMMANDE D'AMBIANCE	11
CHOIX DE LA LANGUE	11
REGLAGE DU JOUR ET DE L'HEURE	11
CAS D'UN COMPTEUR ELECTRONIQUE MONO OU TRI	12
CAS D'UN COMPTEUR MECANIQUE MONOPHASE UNIQUEMENT	12
ASSOCIATION DES EQUIPEMENTS IO-HOMECONTROL®	13
BOITIER MODULAIRE	13
INTERFACE IO	13
VOLETS ROULANTS	14
PRISE EN MAIN DE LA COMMANDE D'AMBIANCE	16
PRESENTATION DE LA PAGE D'ACCUEIL	16
CONSOMMATIONS (COMPTEUR MONOPHASE UNIQUEMENT)	16
CHAUFFAGE	17
EAU CHAUDE	18
VOLETS	18
VERROUILLAGE / DEVERROUILLAGE	18
PRESENTATION DE LA PAGE MENU	19
INFORMATIONS DETAILLEES	19
CONSOMMATIONS ELECTRIQUES	19
COMPTEUR ELECTRIQUE	19
PRIX DE L'ELECTRICITE	20
ABSENCE	20
PROGRAMMATION DU CHAUFFAGE	21
MODIFICATION DES PROGRAMMES	21
AFFECTATION DES PROGRAMMES	21
RENOMMER UNE ZONE	21
PROGRAMMATION VOLETS ROULANTS	22
PARAMETRAGE	23
PARAMETRAGE DE LA COMMANDE D'AMBIANCE	23
DATE ET HEURE	23
LIAISON RADIO	23
ABONNEMENT ELECTRIQUE	24
TRAITEMENT EN ABSENCE	25
PARAMETRES AVANCES - LANGUE	25
PARAMETRES AVANCES - ABAISSEMENT CHAUFFAGE	25
PARAMETRES AVANCES - OPTIONS DOMOTIQUES	25
PARAMETRES AVANCES - ETALONNAGE THERMOMETRE	25
PARAMETRES AVANCES - REINITIALISATION	26
FONCTIONNEMENT	27
FONCTIONNALITES PRODUITS	27
EN CAS DE PROBLEME	28
REPLACEMENT D'UN BOITIER MODULAIRE	29
REPLACEMENT D'UNE COMMANDE D'AMBIANCE	32
REPLACEMENT D'UNE PASSERELLE IO-HOMECONTROL	33
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	34

PREREQUIS

L'offre est destinée aux installations équipées d'un **compteur monophasé** ou d'un **compteur triphasé électronique**.

Dans le cas d'une installation avec un **compteur triphasé électronique**, la fonction « informations consommations » n'est pas disponible (Les informations affichées ne seront pas représentatives).

Le Pack n'est pas compatible avec une installation équipée d'un **compteur mécanique triphasé**.

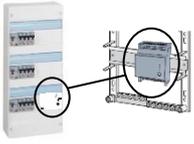
L'installation doit être faite dans les règles de l'art par du personnel qualifié, conformément à la NFC 15-100 pour la France.



TRAVAILLEZ HORS TENSION LORS DU RACCORDEMENT

ETAPE 1 : INSTALLATION DU BOITIER MODULAIRE

FIXATION sur rail DIN 40mm



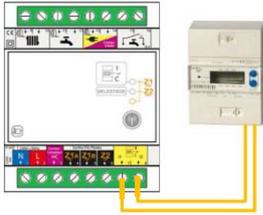
Etape 1a : câblage de l'alimentation

Raccorder le boîtier modulaire (entrées 1 et 2) à un disjoncteur 2A.

Etape 1b : raccordement au compteur électrique

Cas d'un compteur électronique :

- Câblage de la télé-information
Paire torsadée 6/10^e blindée maxi 100m

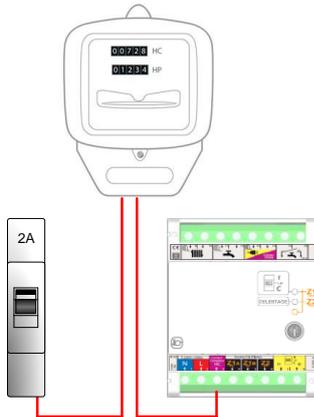


Cas d'un compteur mécanique avec abonnement double tarif (Heures Creuses) :

- Câblage de l'entrée information HC/HP
- Vérifier la tension du signal HC/HP avant connexion au boîtier modulaire (inférieure à 50 V AC)

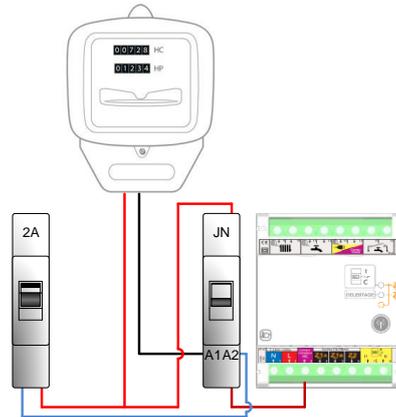
Cas d'un compteur mécanique avec abonnement double tarif (Heures Creuses)

Tension inférieure à 50 V AC

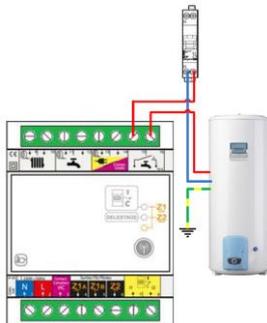


Cas d'un compteur mécanique avec abonnement double tarif (Heures Creuses)

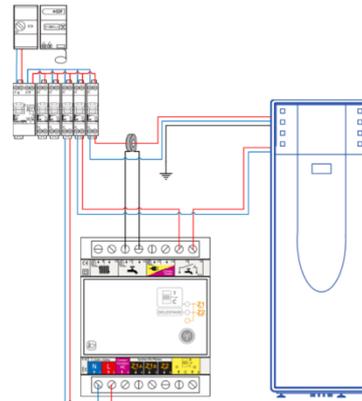
Tension supérieure à 50 V AC - Relayer le signal via le câblage d'un contacteur Jour/Nuit (JN).



Etape 1c : Câblage du chauffe-eau



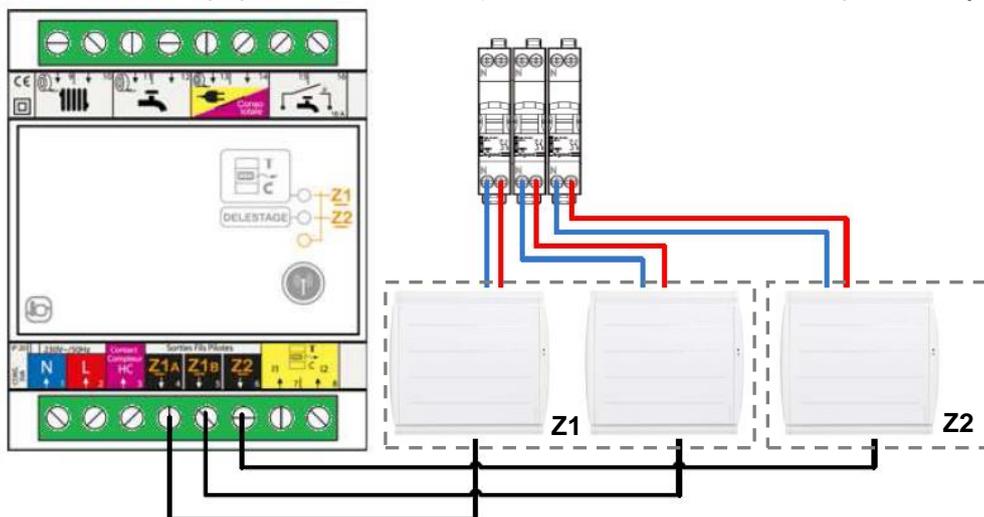
Cas d'un chauffe-eau électrique.



Cas d'un chauffe-eau thermodynamique.

Etape 1d : Câblage des Fils Pilotes

Dans le cas d'une installation équipée de Fils Pilotes, alors deux zones sont disponibles (Z1 et Z2).



Nota : La puissance des appareils de chauffage de la zone 1 doit être répartie entre les voies Z1A et Z1B pour optimiser la fonction de délestage.

ETAPE 2 : INSTALLATION DES TORES

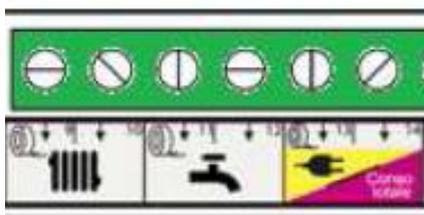


Dans le cas d'une installation compteur triphasé électronique, les tores ne doivent pas être câblés.

Les 3 tores permettent de mesurer les courants électriques. Seuls ceux fournis sont compatibles avec le système (l'utilisation de références autres a un impact sur la précision des mesures et donc sur les performances du produit).

Ces tores doivent être installés à l'intérieur du tableau électrique.

Il est possible de câbler au maximum 4 tores sur chacune de 3 entrées de mesure de consommation (voir ci-dessous). Les tores supplémentaires sont disponibles au catalogue en accessoire.

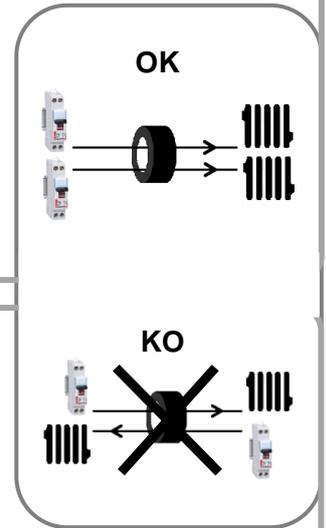
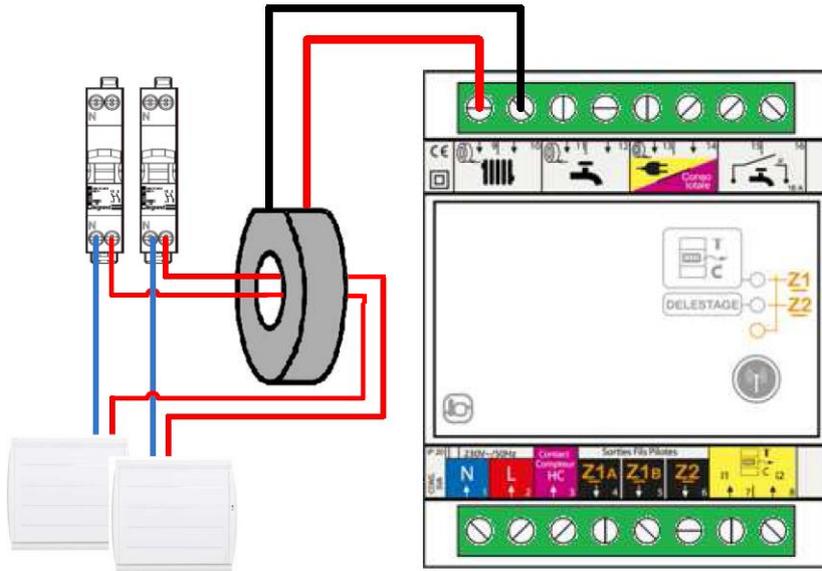


Nota : Si toutefois les fils sont trop courts pour câbler correctement le tore, il est possible de les rallonger à l'aide de dispositifs adaptés (ex : domino)

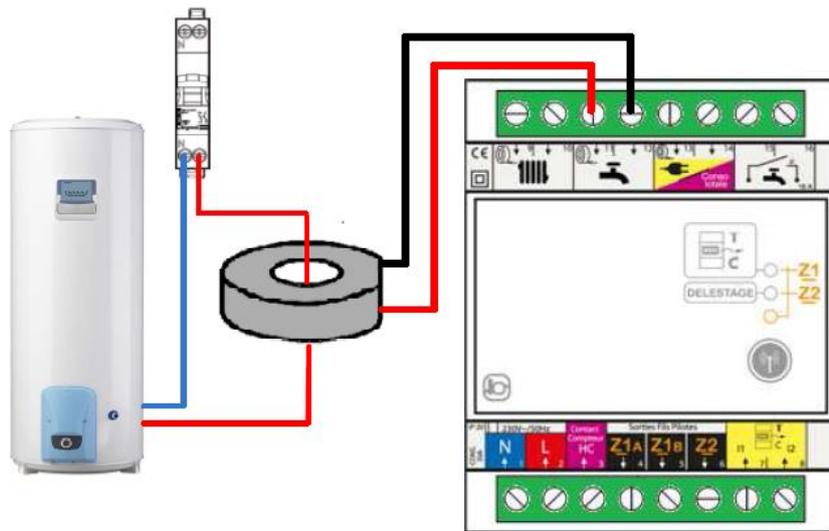
Nota : Plusieurs câbles peuvent être insérés dans le tore, toutefois le sens de passage dans celui-ci doit être identique (voir illustration ci-dessous). En effet, dans le cas où le sens n'est pas respecté, les consommations mesurées ne seront pas correctes.



Etape 2a : raccordement du tore « Chauffage »



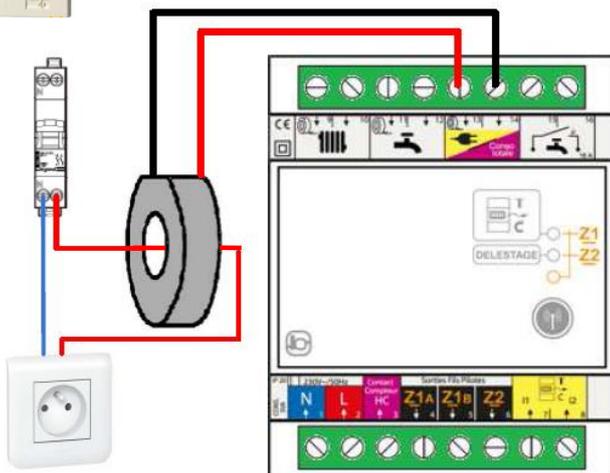
Etape 2b : Raccordement du tore « Chauffe-eau »



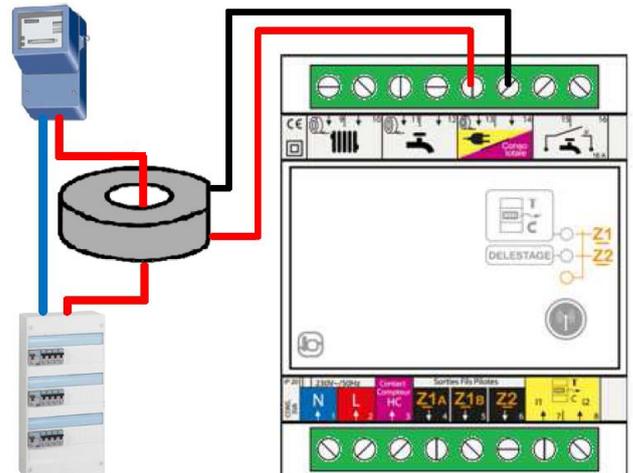
Etape 2c : Raccordement du tore « Prises de courant » ou « Consommation totale »



Cas d'un compteur électronique :
Raccordement « Prises de courant »



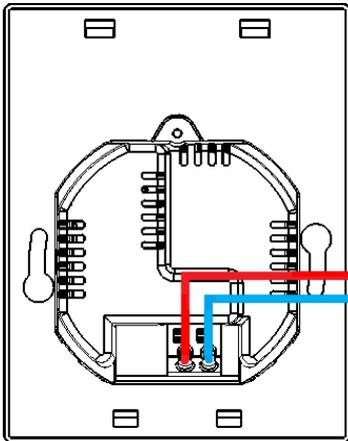
Cas d'un compteur mécanique :
Raccordement « Consommation totale »



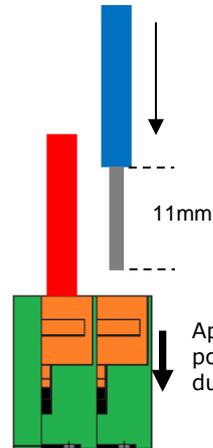
ETAPE 3 : INSTALLATION DE LA COMMANDE D'AMBIANCE

Etape 3a : câblage de l'alimentation

Raccorder la commande d'ambiance à un disjoncteur 2A.

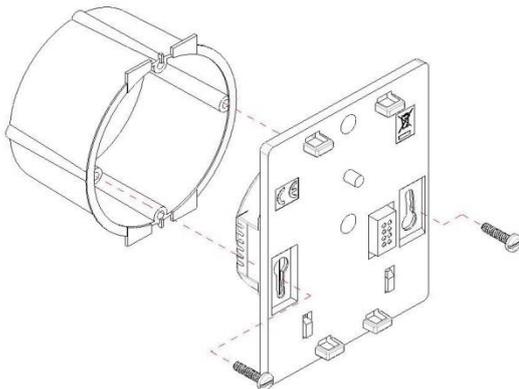


Alimentation secteur
230V~ / 50 Hz.
L'alimentation est non polarisée.



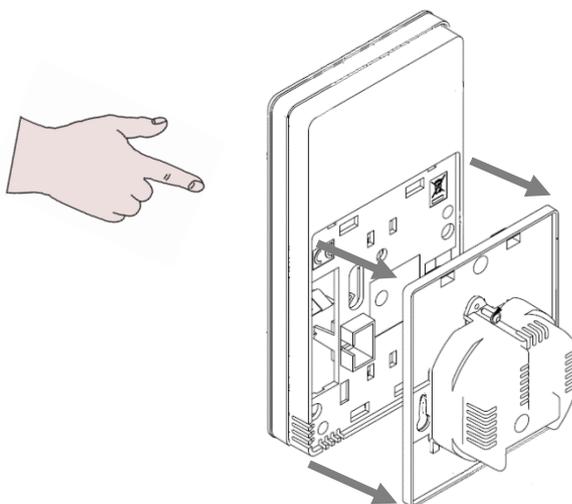
Appui sur la languette pour garantir l'insertion du câble

Etape 3b : Fixation du socle d'alimentation sur la boîte d'encastement.



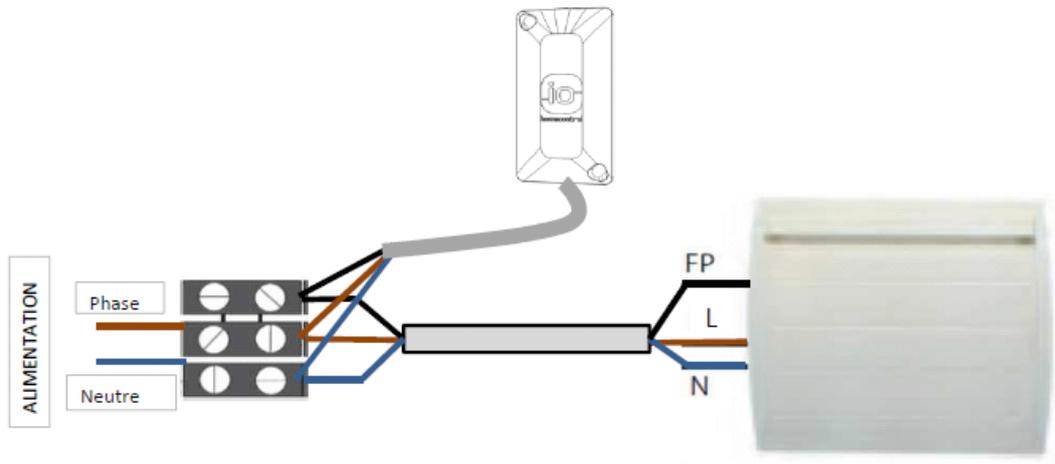
Boîte d'encastement Ø 67mm,
Profondeur ≥ 40mm

Etape 3c : Fixation de la façade de la commande d'ambiance



ETAPE 4 : INSTALLATION DES PASS IO (NON INCLUS DANS LE PACK)

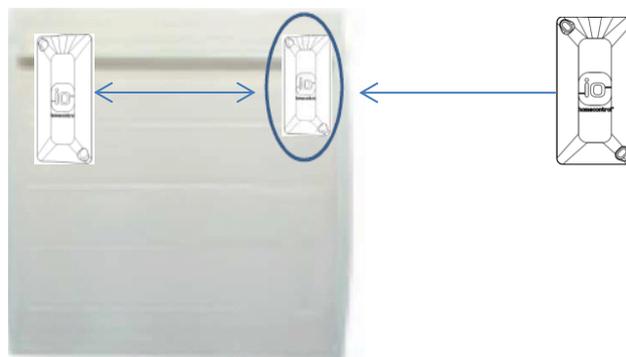
Câblage :



Positionnement :

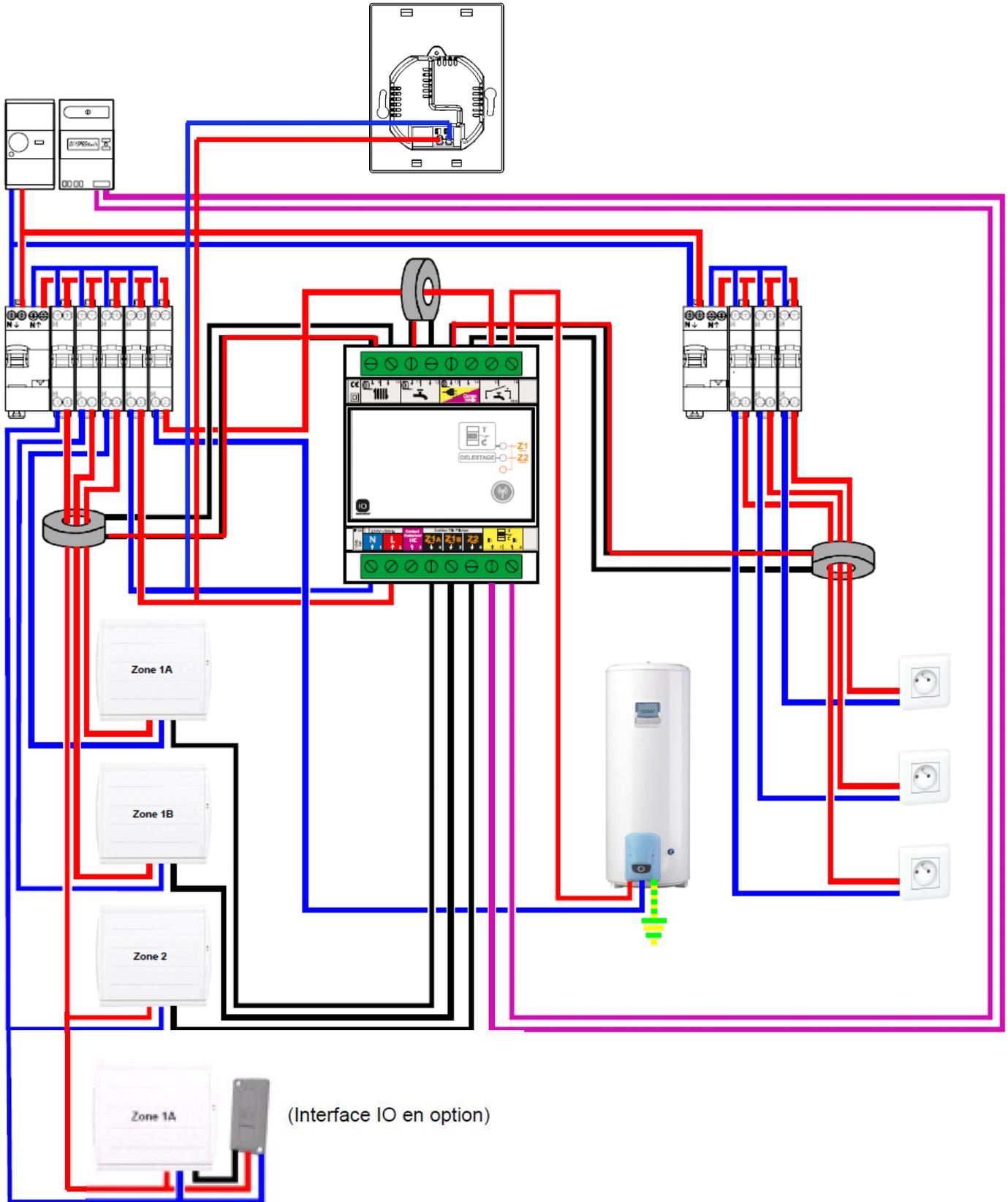
Il est conseillé de fixer l'interface io-homecontrol au mur, en périphérie de l'appareil de chauffe, de façon à pouvoir accéder aux commandes (bouton + voyant).

Utilisation de cheville et vis appropriée aux matériaux du support mural (Vis à tête 3*25 ou 4*25 empreinte cruciforme – non fournies).

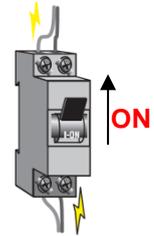


Nota : Se reporter à la notice du produit pour plus d'information.

SCHEMA CAS GENERAL : compteur électronique monophasé, et fil pilote

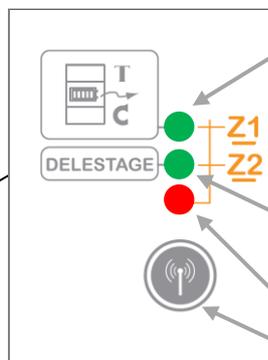


La commande d'ambiance et le boîtier modulaire doivent être raccordés et alimentés pour poursuivre la configuration de l'installation.



Ne pas effectuer de retour usine sur le boîtier modulaire.

BOITIER MODULAIRE :



Voyant télé-information :

Cas compteur électronique :

- vert fixe : fonctionnement normal
- vert clignotant : problème de liaison avec le compteur électrique

Cas compteur mécanique monophasé :

- vert clignotant : fonctionnement normal

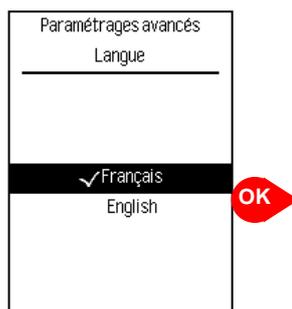
Voyant Délestage :

Vert fixe : cycle de délestage en cours

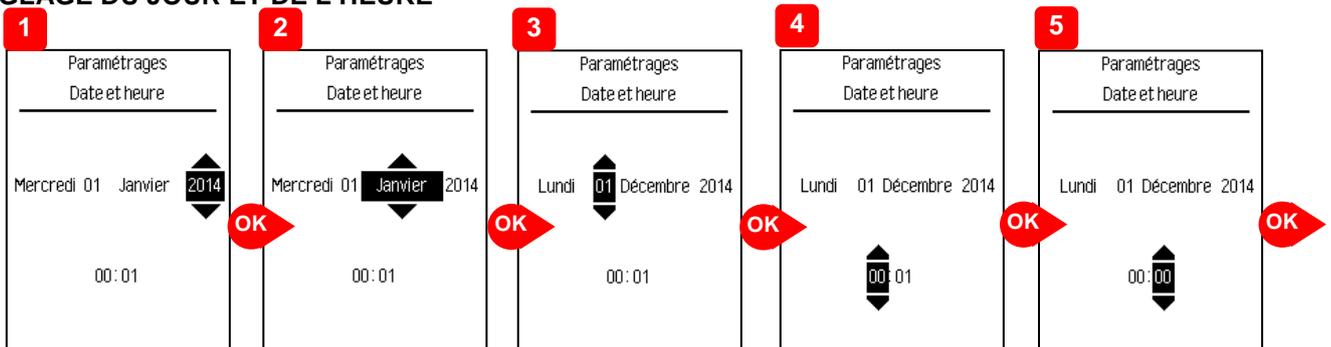
Voyant et bouton Paramétrage Radio

COMMANDE D'AMBIANCE

CHOIX DE LA LANGUE



REGLAGE DU JOUR ET DE L'HEURE



CAS D'UN COMPTEUR ELECTRONIQUE MONO OU TRI

Pour bénéficier pleinement des indications de consommation présentées par le produit, il est nécessaire d'actualiser le coût de l'énergie électrique. Le prix de l'électricité est disponible sur les factures du fournisseur d'énergie.

Configuration du tarif (€)

Informations détaillées	
Prix électricité	
H. Creuses:	0,1002 €/kWh
H. Pleines:	0,1467 €/kWh

CAS D'UN COMPTEUR MECANIQUE MONOPHASE UNIQUEMENT

Le boîtier modulaire apprend le type d'abonnement du fournisseur d'énergie en mesurant l'entrée HC/HP afin de vérifier l'apparition ou non d'un signal HC/HP sur une durée de 24 heures.

Si aucun signal HC/HP n'est apparu, l'abonnement base sera confirmé à la fin de la période d'apprentissage.

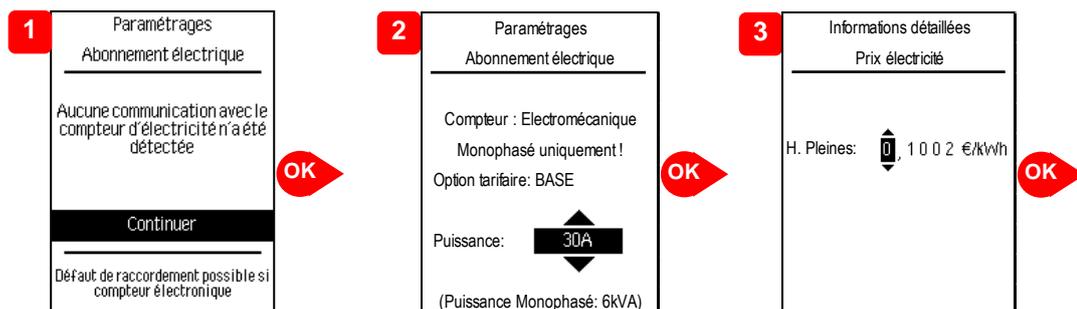
Si un signal HC/HP est apparu, alors l'abonnement HC/HP sera confirmé à la fin de la période d'apprentissage.

Pendant cette période d'apprentissage, le système se considère en abonnement BASE. La production d'eau chaude est donc permanente et la relance n'est pas autorisée.

Si une coupure courant est réalisée sur le boîtier modulaire pendant la période d'apprentissage de 24 heures, alors la procédure d'apprentissage repart pour une durée de 24 heures.

Au démarrage :

Configuration de la puissance souscrite
Configuration du tarif (€)



Dans le cas d'un abonnement HC/HP, et au terme de la période d'apprentissage :

- L'historique de consommation en abonnement BASE sera effacé.
- Il sera nécessaire de paramétrer le prix de l'électricité (voir § PRIX DE L'ELECTRICITE)

BOITIER MODULAIRE

La liaison radio entre le boîtier modulaire et la commande d'ambiance est établie d'usine. Deux zones de chauffage sont déjà créées dans l'organisation du chauffage, Z1 et Z2, correspondant aux sorties Fils Pilotes du boîtier modulaire.

De ce fait, les zones Z1 et Z2 sont déjà existante dans l'organisation du chauffage

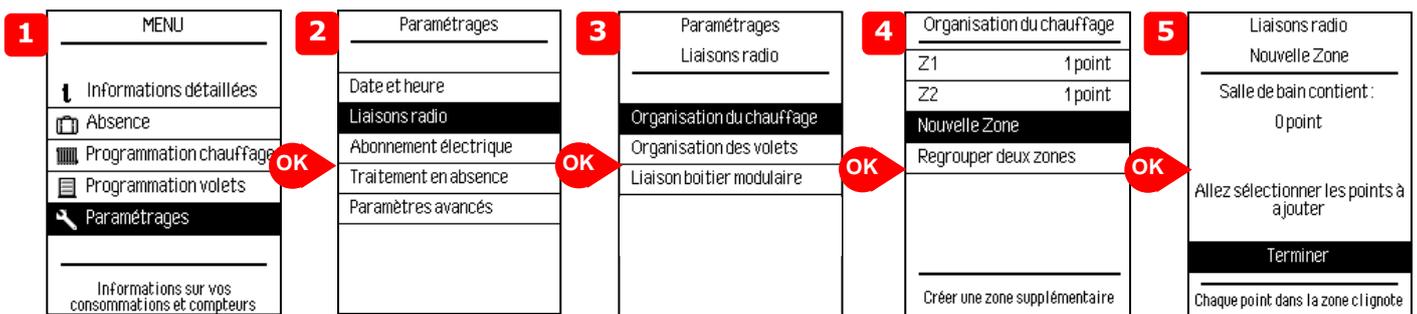


INTERFACE IO

Dans le cas d'une installation avec des Interfaces IO, suivre les étapes ci-dessous :

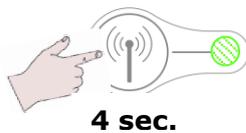


Etape 1 : ouverture en association de la commande d'ambiance



Nota : L'ouverture en association est valable 10 minutes.

Etape 2 : Autorisation d'association sur le Pass IO



Appui de 4 secondes sur le bouton jusqu'à ce que le voyant clignote rapidement.

Nota : L'autorisation d'association est valable 10 minutes.

Si le voyant ne réagit pas, alors il faut se reporter à la notice du produit.

Etape 3 : Validation de l'association

COMMANDE D'AMBIANCE :

Le nombre de points associés est indiqué sur la commande d'ambiance.



INTERFACE IO :

Lorsque l'association est correctement réalisée, le clignotement lent du voyant du point sélectionné est visible au maximum pendant 10 minutes ou jusqu'à la validation sur la commande d'ambiance.



VOLETS ROULANTS

Le protocole radio io-homecontrol® est sécurisé afin de ne pas interférer avec un équipement voisin.

Dans le cas de différents équipements io-homecontrol®, le premier équipement installé va générer une « clé de sécurité » unique pour l'ensemble des équipements de la maison. C'est un code inviolable et unique qui assure la sécurité de la maison. L'équipement existant doit partager cette clé de sécurité avec les équipements à ajouter.



Définir le type d'installation :

Dans le cas d'une installation utilisant déjà une commande avec retour d'information (), il faut échanger la clé de sécurité entre les différents produits io-homecontrol® ; dans le cas contraire () les étapes 1 et 2 ne sont pas nécessaires.

Type de télécommande de volets roulants



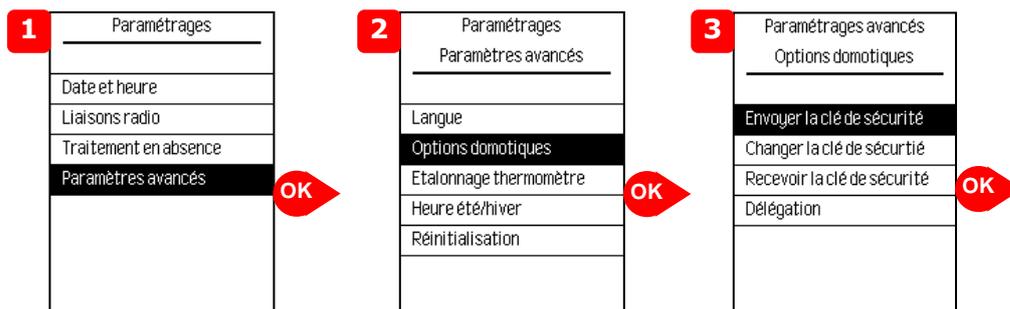
: Débuter par l'étape 1



: Aller directement à l'étape 3

Les étapes 1 et 2 concernent l'échange de la clé de sécurité entre les différents produits io-homecontrol® d'une même installation.

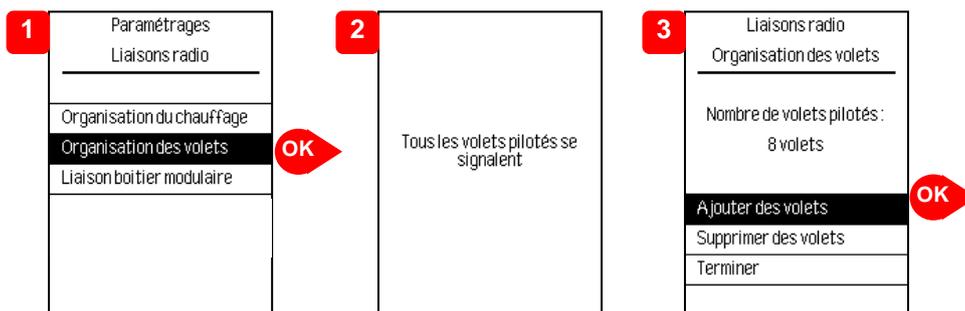
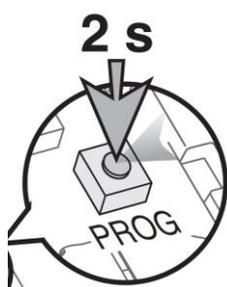
Etape 1 : Réaliser l'envoi de la clé de sécurité sur la commande d'ambiance.



Etape 2 : Validation de l'échange de clé de sécurité sur la télécommande



Appui bref
(< 0.5 s)

Etape 3 : Commande d'ambiance en mode Association**Etape 4** : Ouvrir le moteur en association

Appui de 2 secondes sur « PROG » à partir d'une commande de volet qui est déjà programmée au moteur.

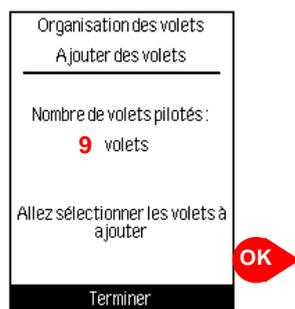


Bref mouvement

Nota : S'il n'y a pas de mouvement sur le volet, se reporter à la notice de celui-ci.

Etape 5 : Validation de l'association du volet

Le nombre de points associés est indiqué sur la commande d'ambiance.

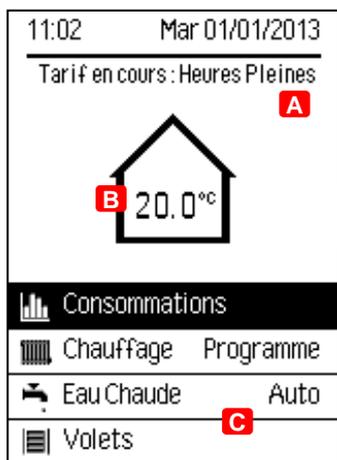


Bref mouvement

PRESENTATION DE LA PAGE D'ACCUEIL

Il est possible de naviguer entre les différentes rubriques « Consommations », «Chauffage», «Eau chaude» et «Volets».

Une validation permet d'accéder directement aux informations utiles et/ou de modifier le fonctionnement en cours.

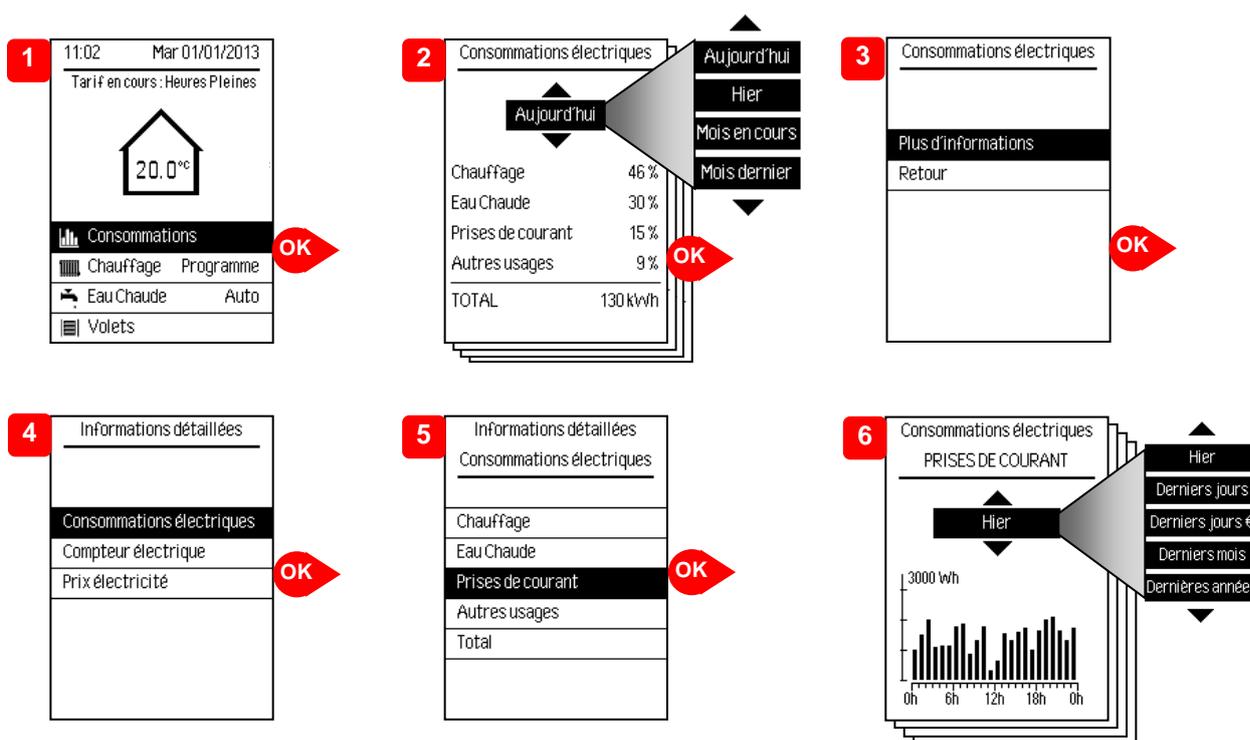


- A** Information sur la tarification
- B** Température ambiante
- C** Accès directs aux informations et pilotages de l'installation.

Nota : La rubrique « Volets » apparaît spontanément dès qu'au moins un volet est associé (voir paramètres).

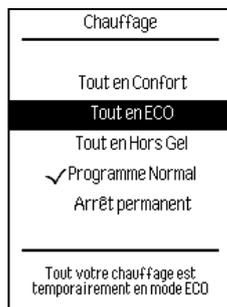
CONSOMMATIONS (COMPTEUR MONOPHASE UNIQUEMENT)

Il est possible de visualiser directement les consommations par usage, par jour ou par mois, comme le préconise la RT2012.



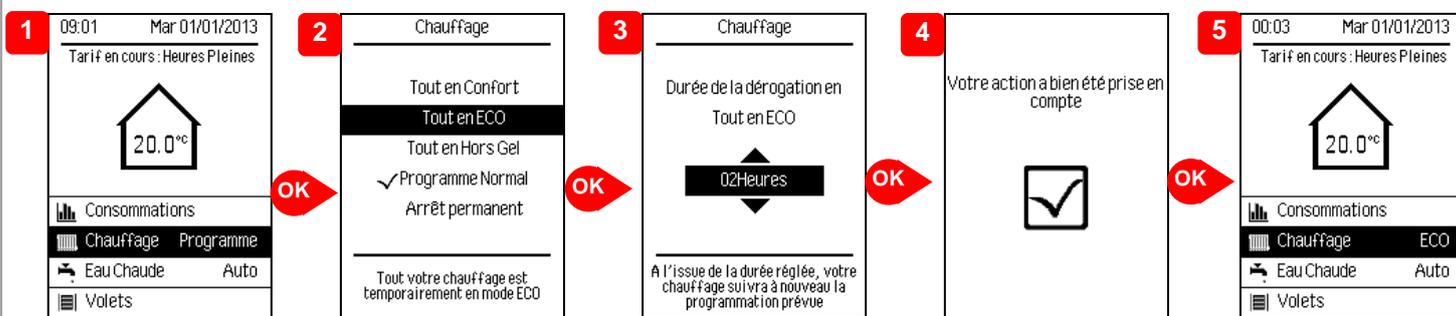
CHAUFFAGE

Il est possible de « prendre la main » sur la programmation en cours. Ceci peut être utile lorsque la programmation en cours ne correspond pas temporairement à l'état souhaité.



Exemple de passage en ECO :

Vous devez vous absenter de votre domicile pour plusieurs heures. Voici les possibilités de dérogations disponibles :



Explication des dérogations :

Les 4 dérogations au programme normal vous sont proposées et vous permettent d'adapter le fonctionnement de votre chauffage par rapport à votre rythme de vie :

« Tout en Confort » Cette dérogation est idéale pour les moments de présence imprévus. Le chauffage suivra alors l'allure « Confort » vous permettant ainsi d'avoir une température agréable sur toutes les zones.

« Tout en ECO » Cette dérogation est idéale pour les moments d'absence imprévus. Le chauffage suivra alors l'allure « ECO » vous permettant ainsi d'avoir une température réduite sur toutes les zones.

« Tout en Hors Gel » Cette dérogation est idéale lors d'une aération de l'habitation (ex : ménage). Tous les appareils de chauffage suivront l'allure « Hors-Gel » permettant de ne pas chauffer au-dessus d'une température de 7°C environ.

« Arrêt permanent » Cette dérogation non temporisée est adaptée lors de la période estivale (pas de besoin de chauffage). Tous les appareils de chauffage seront en « Hors-Gel ».

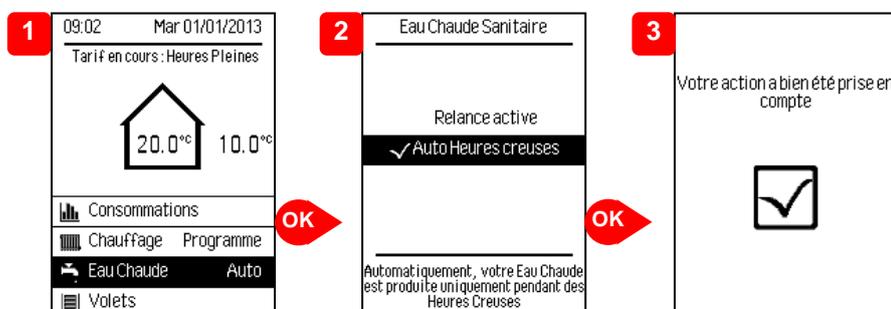
Durées accessibles en fonction de la dérogation :

- « Tout en Confort » : réglable de 1 heure à 48 heures.
- « Tout en Eco » : réglable de 1 heure à 48 heures.
- « Tout en Hors Gel » : réglable de 1 heure à 48 heures.
- « Arrêt permanent » : pas de réglage de durée.

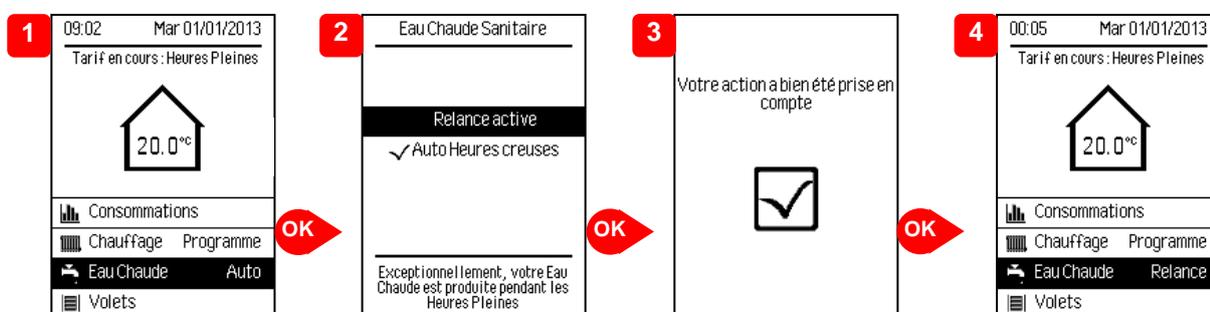
Après la durée écoulée, le chauffage reprendra la programmation normale prévue.

EAU CHAUDE

Dans le cas des tarifications avec Heures Creuses / Heures Pleines, la production d'eau chaude est autorisée automatiquement pendant les Heures Creuses. Cependant, il est possible de relancer manuellement une chauffe pendant une période d'Heures Pleines.

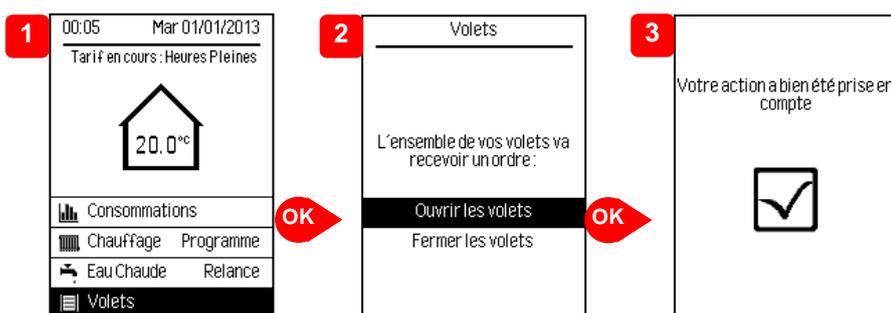


Exemple de relance :



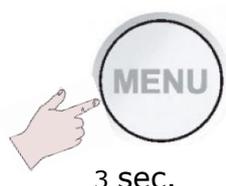
VOLETS

Il est possible d'ouvrir ou fermer les volets de l'installation s'ils sont compatibles io-homecontrol®



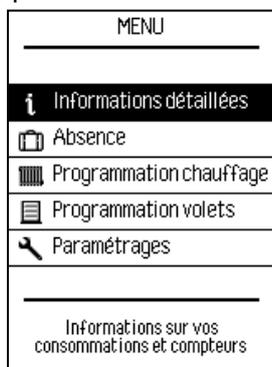
VERROUILLAGE / DEVERROUILLAGE

Un appui de 3 secondes sur la touche « MENU », lorsque l'écran de la commande est allumé, permet de verrouiller / déverrouiller la commande



PRESENTATION DE LA PAGE MENU

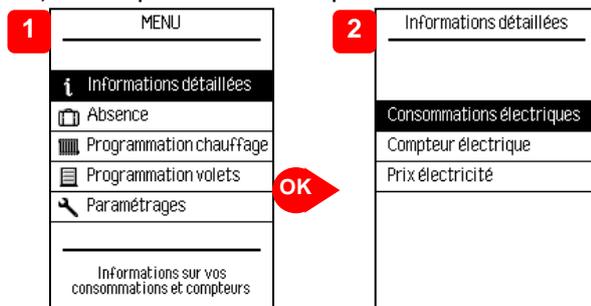
Un appui sur la touche « MENU » fait apparaître l'écran suivant :



- Informations détaillées : visualiser les consommations détaillées
- Absence : régler un départ et un retour de vacances, ou autre absence de plusieurs jours.
- Programmation chauffage : organiser le confort jusqu'à 8 zones.
- Programmation des volets : automatiser l'ouverture/la fermeture des volets.
- Paramétrages : régler l'heure, la langue, les liaisons radio, etc..

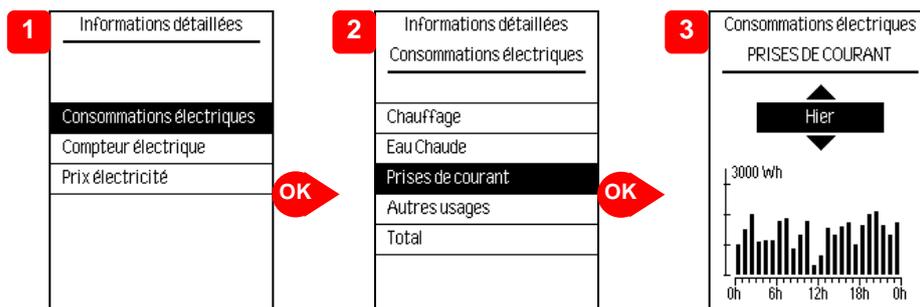
INFORMATIONS DETAILLEES

Cette rubrique permet de visualiser les consommations de manière détaillée par usage, de consulter l'abonnement souscrit, et de paramétrer le prix de l'électricité associé.

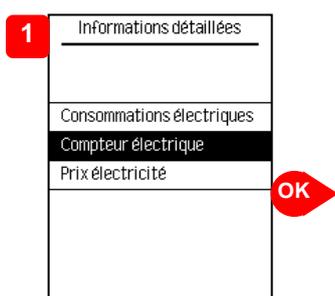


CONSOUMATIONS ELECTRIQUES

Par usage, il est possible de visualiser les courbes de consommations. Les valeurs sont données à titre indicatif.



COMPTEUR ELECTRIQUE



Compteur électronique



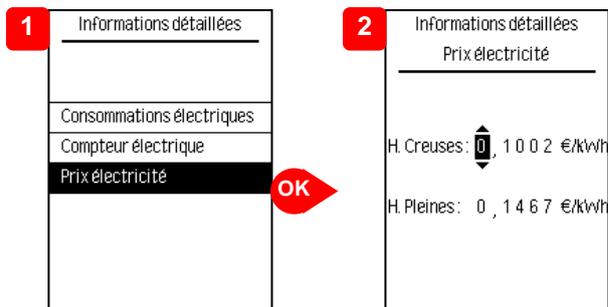
Compteur mécanique monphasé



Dans le cas d'un compteur électronique, les informations affichées sont directement issues de celui-ci.

PRIX DE L'ELECTRICITE

Le prix de l'électricité est renseigné par défaut et peut être actualisé selon l'évolution des tarifs du fournisseur d'énergie.



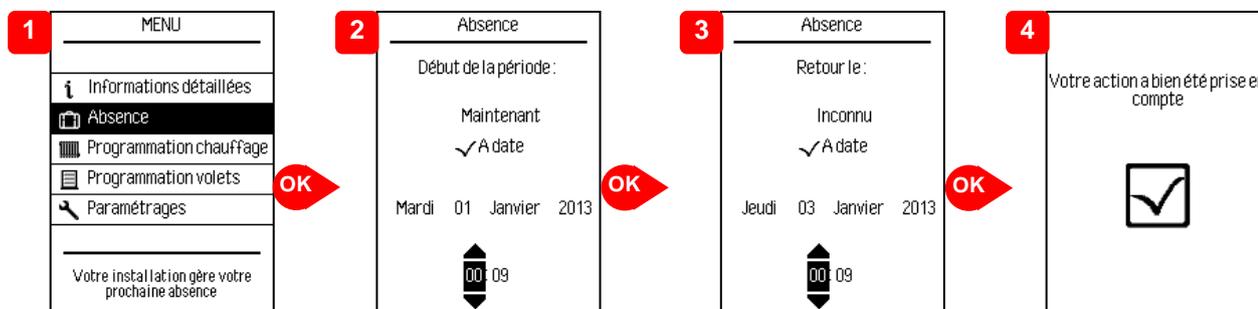
ABSENCE

Cette fonction permet de limiter la consommation d'énergie durant les périodes d'absence supérieure à 48 heures : la température sera maintenue à 7°C environ. Il est possible de faire deux types d'absence :

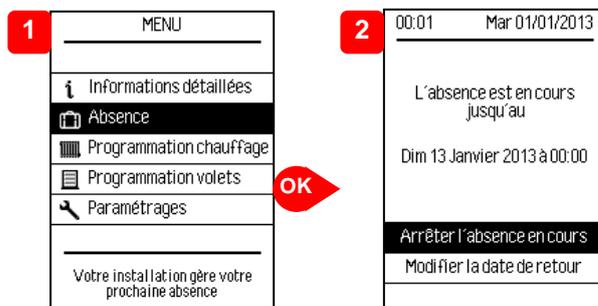
Absence temporisée : réglage des dates de début et de fin de période d'absence.

Le chauffage repassera à la température « ÉCO » 24 h avant la fin de la date programmée. A la date de retour, le chauffage reviendra au Programme Normal.

Absence permanente : réglage uniquement de la date de début de la période d'absence.



À tout moment, l'absence prévue peut être modifiée ou ajournée.



Nota : Par défaut, la programmation des volets sera désactivée pendant l'absence. Cependant il est possible de modifier ce comportement dans « Paramétrages »/« Traitement en absence »/« Volets ». En revanche, le paramétrage du Chauffage et de l'Eau chaude n'est pas modifiable.

La programmation permet de choisir des moments de confort (température conseillée = 19°C) et des moments d'économie d'énergie (ECO) pour chacune des zones de la maison, en fonction des jours de la semaine.

La commande d'ambiance permet de personnaliser 4 programmes gérant 8 zones au maximum.

Ces programmes définissent les périodes de confort sur une journée pour chacune des zones de votre maison.

Création des programmes :

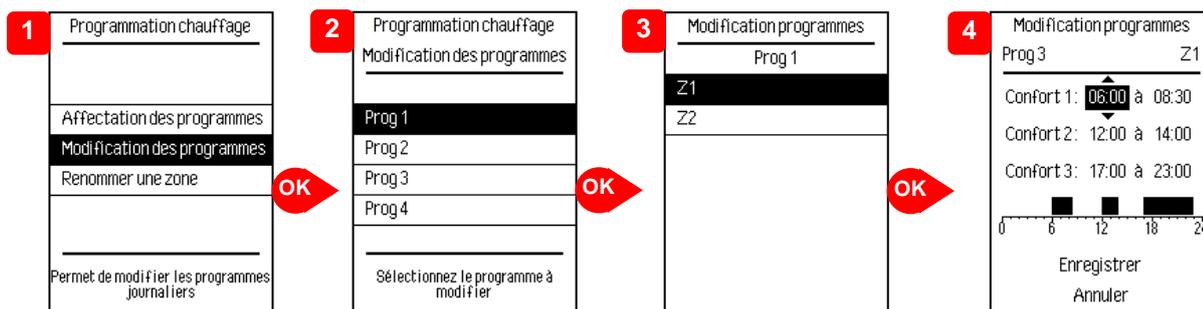
4 programmes disponibles et modifiables selon le besoin :

Prog 1 : préréglé pour une journée de présence au domicile.

Prog 2 et 3 : préréglés pour des rythmes de vie standards.

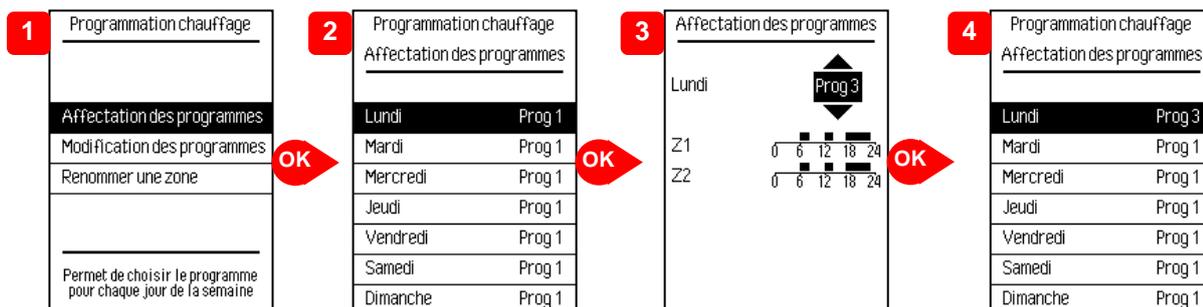
Prog 4 : préréglé pour une journée d'absence.

MODIFICATION DES PROGRAMMES



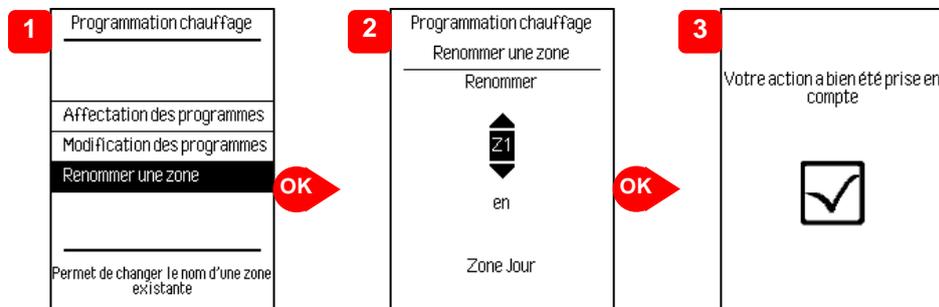
AFFECTATION DES PROGRAMMES

Permet d'associer un programme à chaque jour de la semaine.



RENOMMER UNE ZONE

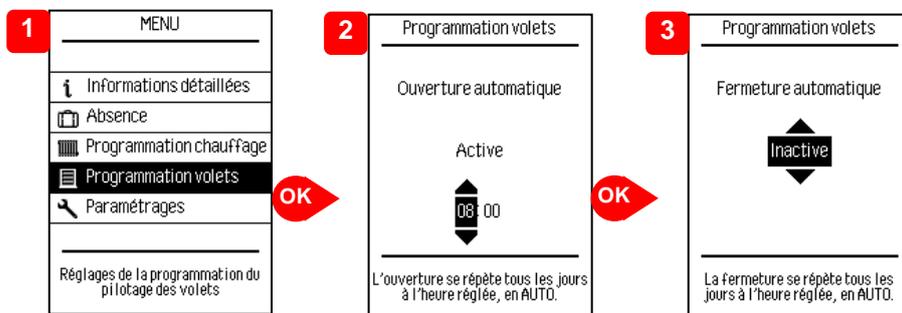
Permet de changer le nom d'une zone existante.



Pour personnaliser votre installation, une liste de noms est proposée. Si vous voulez sélectionner plusieurs fois le même nom pour plusieurs zones de votre maison, un numéro sera ajouté automatiquement pour repérer et différencier chacune de ces zones.

Exemple : vous souhaitez séparer / isoler les trois chambres de votre maison, après avoir choisi le nom « Chambre » la 1^{ère} fois, alors ensuite, les intitulés « Chambre2 » puis « Chambre3 » vous seront proposés.

Si un ou plusieurs volets sont associés, il est possible d'en programmer l'ouverture et/ou la fermeture à heure fixe chaque jour. Dans l'exemple ci-dessous, les volets vont s'ouvrir automatiquement tous les jours à 8h et la fermeture devra être réalisée manuellement.



PARAMETRAGE DE LA COMMANDE D'AMBIANCE

MENU
Informations détaillées
Absence
Paramétrages
Paramétrages divers : date, heure...

Cette rubrique permet de régler et de personnaliser l'installation.

DATE ET HEURE

Les changements d'heures été/hiver sont traités automatiquement, cependant il est possible de désactiver cette fonction dans « Paramétrages »/«Paramètres avancés »/ « Heure été/hiver ».

Paramétrages
Date et heure
Liaisons radio
Abonnement électrique
Traitement en absence
Paramètres avancés

LIAISON RADIO

La rubrique permet de configurer les liaisons avec les différents équipements radio io-homecontrol® : « Organisation du chauffage », « organisation des volets », « liaison boîtier modulaire ».

1

Paramétrages
Date et heure
Liaisons radio
Abonnement électrique
Traitement en absence
Paramètres avancés

OK

2

Paramétrages
Liaisons radio
Organisation du chauffage
Organisation des volets
Liaison boîtier modulaire

OK

3

Organisation du chauffage
Z1 4 points
Z2 4 points
Nouvelle Zone
Regrouper deux zones
Créer une zone supplémentaire

Organisation du chauffage

Nouvelle Zone : Se reporter au paragraphe « Installation ».

Regrouper deux zones : Permet de rassembler tous les points de deux zones dans une seule zone.

Ajouter une zone ou un point : Se reporter au paragraphe « Installation ».

Supprimer une zone ou un point :

1

Organisation du chauffage
Z1 4 points
Z2 4 points
Nouvelle Zone
Regrouper deux zones
Créer une zone supplémentaire

OK

2

Liaisons radio
Organisation du chauffage
Z1 contient : 1 point
Ajouter des points
Supprimer des points
Renommer
Fermer
Chaque point dans la zone ci ignote

3

4

Liaisons radio
Supprimer des points
Z1 contient : 0 point
Allez sélectionner les points à supprimer
Terminer
Chaque point dans la zone ci ignote

OK

Appui de 4 secondes sur le bouton (à partir du boîtier modulaire ou d'une interface IO à supprimer)

Organisation des volets

Cette rubrique permet d'ajouter ou supprimer les volets de votre habitation. Il est possible d'associer jusqu'à 15 volets.

Ajouter un volet : Se reporter au paragraphe « Installation ».

Supprimer un volet :

1 Liaisons radio
Organisation des volets
Nombre de volets pilotés : 1 volet
Ajouter des volets
Supprimer des volets
Terminer

2 Organisation des volets
Supprimer des volets
Nombre de volets pilotés : 1 volet
Allez sélectionner les volets à supprimer
Terminer

3 2 s
PROG

4 Bref mouvement

Appui de 2 secondes sur « PROG » à partir d'une commande de volet qui est déjà associée au moteur.

Liaison boîtier modulaire

La liaison radio entre la commande d'ambiance et le boîtier modulaire est pré-établie en usine.

Ajouter un boîtier modulaire : se reporter au paragraphe « en cas de problème »

Supprimer un boîtier modulaire :

1 Paramétrages
Liaisons radio
Organisation du chauffage
Organisation des volets
Liaison boîtier modulaire

2 Liaisons radio
Liaison boîtier modulaire
Une liaison avec un boîtier modulaire est établie
Conserv. la liaison
Supprimer la liaison

3 Liaisons radio
Liaison boîtier modulaire
Suppression du boîtier modulaire en cours

4 Liaisons radio
Liaison boîtier modulaire
Aucune liaison n'est détectée
Allez sélectionner le boîtier modulaire à lier
Terminer

ABONNEMENT ELECTRIQUE

Cette rubrique permet de renseigner les caractéristiques (option tarifaire, puissance) de l'abonnement du fournisseur d'énergie dans le cas d'un compteur mécanique monophasé.

Nota : Aucun réglage n'est nécessaire dans le cas d'un compteur électronique

Compteur électronique

Compteur mécanique monophasé

1 Paramétrages
Date et heure
Liaisons radio
Abonnement électrique
Traitement en absence
Paramètres avancés

2a Paramétrages
Abonnement électrique
Compteur : Electronique
Communication : OK
Option tarifaire : HC-HP
Intensité : 30A
(Puissance Monophasé : 6kVA
Puissance Triphasé : 9kVA)
Retour

2b Paramétrages
Abonnement électrique
Compteur : ElectroMécanique
Monophasé uniquement !
Option tarifaire : HC-HP
Puissance : **30A**
(Puissance Monophasé : 6kVA)

TRAITEMENT EN ABSENCE

Cette rubrique permet d'accéder au fonctionnement adopté/suivi par chacun des usages Chauffage, Eau chaude et Volets lors des absences :

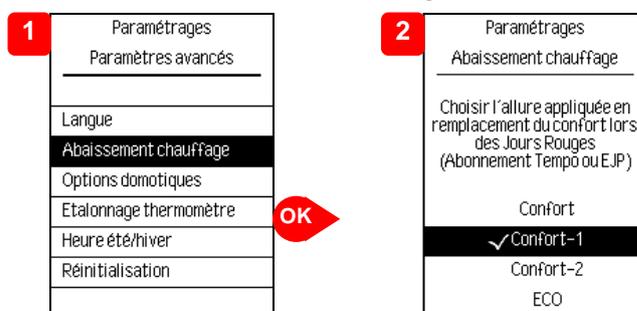
- Le chauffage est maintenu à 7°C environ et anticipe la fin d'absence (voir paragraphe « Absence »). Ce paramètre n'est pas modifiable.
- La production d'eau chaude est maintenue. Ce paramètre n'est pas modifiable.
- Par défaut, la programmation des volets est suspendue. Il est cependant possible de maintenir cette programmation (ex : simulation de présence)

PARAMETRES AVANCES - LANGUE

Les langues disponibles sont Français et Anglais.

PARAMETRES AVANCES - ABAISSEMENT CHAUFFAGE

Permet de programmer un abaissement automatique pendant les périodes de Confort lors des Jours Rouges (abonnement TEMPO) et des Pointes Mobiles (Abonnement EJP) afin de réaliser des économies supplémentaires sur la facture de chauffage.

**PARAMETRES AVANCES - OPTIONS DOMOTIQUES****Clé de sécurité :**

Le protocole radio io-homecontrol® est sécurisé afin de ne pas interférer avec un équipement voisin.

Dans le cas de différents équipements io-homecontrol®, le premier équipement installé va générer une « clé de sécurité » unique pour l'ensemble des équipements de la maison. L'équipement existant doit partager cette clé de sécurité avec les équipements à ajouter.

Cette rubrique, réservée aux utilisateurs maîtrisant la technologie io-homecontrol®, propose les différents services au partage de cette clé.

Se reporter à la rubrique association des équipements io-homecontrol®.

Délégation :

Dans le cas d'une installation déjà équipée d'une programmation de chauffage io-homecontrol®, il est possible de désactiver la programmation de la commande d'ambiance.

Paramétrages avancés
Options domotiques
Envoyer la clé de sécurité
Changer la clé de sécurité
Recevoir la clé de sécurité
Délégation

PARAMETRES AVANCES - ETALONNAGE THERMOMETRE

Votre commande d'ambiance affiche la température ambiante mesurée à l'endroit où elle est installée. Il est possible de constater un écart avec un thermomètre de référence placé ailleurs dans la pièce. Afin d'harmoniser les valeurs, un réglage est disponible.

Exemple :

Température de la pièce vue par un thermomètre de référence : 21°C

Température vue par la commande d'ambiance : 20°C

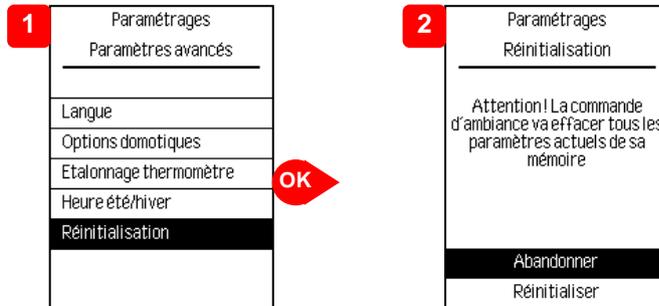
Le réglage à appliquer est de : +1°C

PARAMETRES AVANCES - REINITIALISATION

Suite à une réinitialisation de la commande d'ambiance, les paramètres seront mis à leur valeur par défaut :

- Consommations : Remises à zéro.
- Programmation Chauffage : Programmation par défaut.
- Programmation Volets : Pas de pilotage.

Les liaisons radio avec les différents équipements sont conservées.



FUNCTIONNALITES PRODUITS

L'installation des produits disponibles dans ce Pack est une solution parfaitement adaptée à la RT2012 combinant :

- Le pilotage du chauffage de 1 à 8 zones (avec option Interface IO)
- Le délestage pour ne pas dépasser l'abonnement souscrit
- La gestion tarifaire de l'ECS (HC/HP)
- L'affichage des consommations par usage selon le RT2012
- Le pilotage des volets roulants compatibles io-homecontrol®

Pilotage des appareils de chauffage sur le boîtier modulaire :

Le produit permet de générer des commandes fil pilote « 6 ordres ».

Le produit possède 2 zones (Zone 1 et Zone 2). La zone 1 est composée de deux bornes physiques (Z1A et Z1B) afin de mieux répartir la puissance du chauffage et rendre la fonction délestage plus performante.

Attention : les deux sorties Z1A et Z1B ne doivent pas être reliées électriquement ; en dehors des phases de délestage, elles émettent la même information.

Délestage :

En contrôlant en permanence la consommation électrique du logement, la fonction délestage permet de gagner une tranche de puissance sur le contrat souscrit auprès du fournisseur d'énergie. En cas de dépassement de la puissance souscrite, le boîtier modulaire coupe automatiquement l'alimentation des circuits non prioritaires (3 voies chauffage + 1 voie Eau Chaude Sanitaire), et évite ainsi le déclenchement intempestif du disjoncteur d'abonné. La voie « chauffe-eau » est la dernière à être coupée (priorité à l'eau chaude).

Dans le cas d'utilisation d'Interfaces IO, celles-ci sont attribuées arbitrairement aux 3 voies de délestage selon l'ordre d'installation.

En compteur mécanique monophasé, il est impératif de renseigner la puissance souscrite (sur la commande d'ambiance, dans le menu « paramétrage »).

Un cycle de délestage dure 7 minutes. Cependant, plusieurs cycles peuvent être consécutifs.

Cas particulier : dans le cas d'un compteur électronique triphasé, un dépassement de la puissance souscrite entraîne systématiquement la coupure de toutes les voies de chauffage.

Gestion de l'eau chaude sanitaire (ECS) :

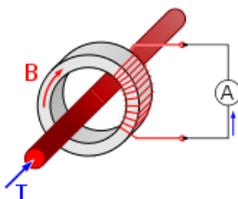
Le pilotage de l'ECS est réalisé de façon automatique en fonction de la période tarifaire en cours ; une relance peut être activée sur la commande d'ambiance si l'abonnement électrique le permet.

Nota : la relance a pour effet d'autoriser un cycle de production ECS normal indépendamment de la fonction de chauffe accélérée pouvant être disponible sur votre chauffe-eau thermodynamique.

Mesure de consommation :

Principe de fonctionnement d'un tore :

Suivant les principes d'électromagnétisme, le courant de sortie est directement proportionnel au courant traversant le câble de mesure.



Dans le cas d'un compteur électronique, l'information de la consommation totale est fournie par la télé-information du compteur.

L'usage « autres », disponible sur la commande d'ambiance, est la différence entre la consommation totale et les autres usages mesurés (chauffage, ECS, Prises).

Dans le cas d'un compteur triphasé électronique, les tores ne doivent pas être câblés, puisque la mesure de consommation n'est pas compatible avec le fonctionnement triphasé. Dans ce cas, les informations de consommation affichées sur la commande d'ambiance ne doivent pas être prises en compte.

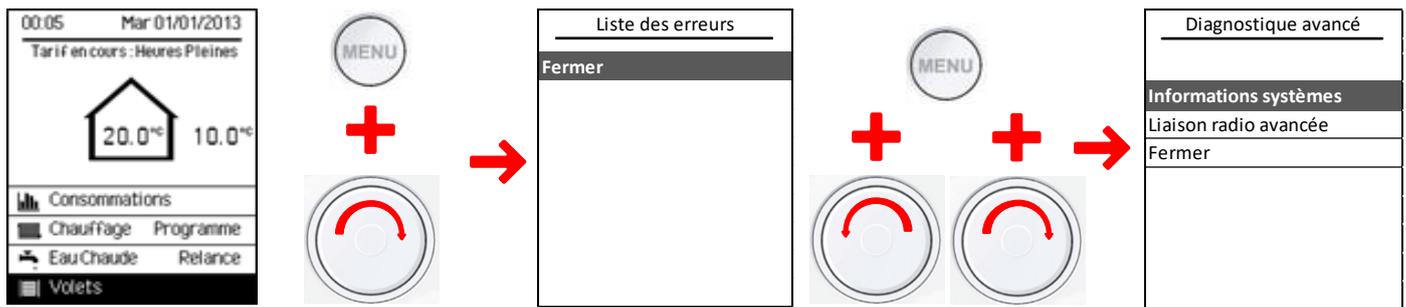
Problèmes rencontrés	Vérifications à faire
Abonnement Heures creuses non détecté	<p>Dans le cas d'un compteur électronique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier les connexions de la télé-information (le voyant du boîtier modulaire doit être allumé vert fixe). <p>Dans le cas d'un compteur mécanique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la tension du signal HC/HP lorsqu'il n'est pas raccordé au boîtier modulaire. - Si cette tension est supérieure à 50 V AC, relayer le signal suivant la préconisation du §INSTALLATION étape 1b.
Programmation du chauffage ne fonctionne pas	<ol style="list-style-type: none"> 1- S'assurer que le boîtier modulaire soit alimenté. 2- S'assurer que les passerelles montées soient alimentées et associées. 3- Vérifier les liaisons radio entre la commande d'ambiance, le boîtier modulaire et, les passerelles. 4- Vérifier les adresses de la commande d'ambiance et du boîtier modulaire situées derrière les produits. Ces adresses doivent être identiques. 5- Vérifier que l'appareil de chauffage soit en mode programmation externe.
Problème d'affichage des consommations	<ol style="list-style-type: none"> 1- S'assurer que le boîtier modulaire soit alimenté. 2- Vérifier les adresses de la commande d'ambiance et du boîtier modulaire situées derrière les produits. Ces adresses doivent être identiques. 3- Vérifier les connexions de la télé-information (le voyant du boîtier modulaire doit être allumé vert fixe). 4- Vérifier la liaison radio entre la commande d'ambiance et le boîtier modulaire. 5- Vérifier le raccordement des tores de mesure de consommation voir §INSTALLATION étape 2.
Chauffe-eau alimenté en permanence	<ol style="list-style-type: none"> 1- Vérifier l'abonnement pris en compte par la commande d'ambiance (HC/HP) <p>Si l'abonnement est BASE :</p> <p>Dans le cas d'un compteur électronique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier les connexions de la télé-information (le voyant du boîtier modulaire doit être allumé vert fixe). <p>Dans le cas d'un compteur mécanique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la tension du signal HC/HP lorsqu'il n'est pas raccordé au boîtier modulaire. - Si cette tension est supérieure à 50 V AC, relayer le signal suivant la préconisation du §INSTALLATION étape 1b.
Le produit ne sort pas du tunnel de démarrage	<ol style="list-style-type: none"> 1- S'assurer que le boîtier modulaire soit alimenté lors de l'alimentation de la commande d'ambiance. 2- Vérifier les adresses de la commande d'ambiance et du boîtier modulaire situées derrière les produits. Ces adresses doivent être identiques. 3- Ne pas faire de reset usine sur le boîtier modulaire avant d'avoir passé le tunnel de démarrage sur la commande d'ambiance.

Dans le cas d'un remplacement d'un boîtier modulaire, ou d'un retour usine effectué sur le boîtier modulaire, les étapes suivantes doivent être réalisées sur la commande d'ambiance car elle conserve les données de connexion avec le boîtier modulaire existant :

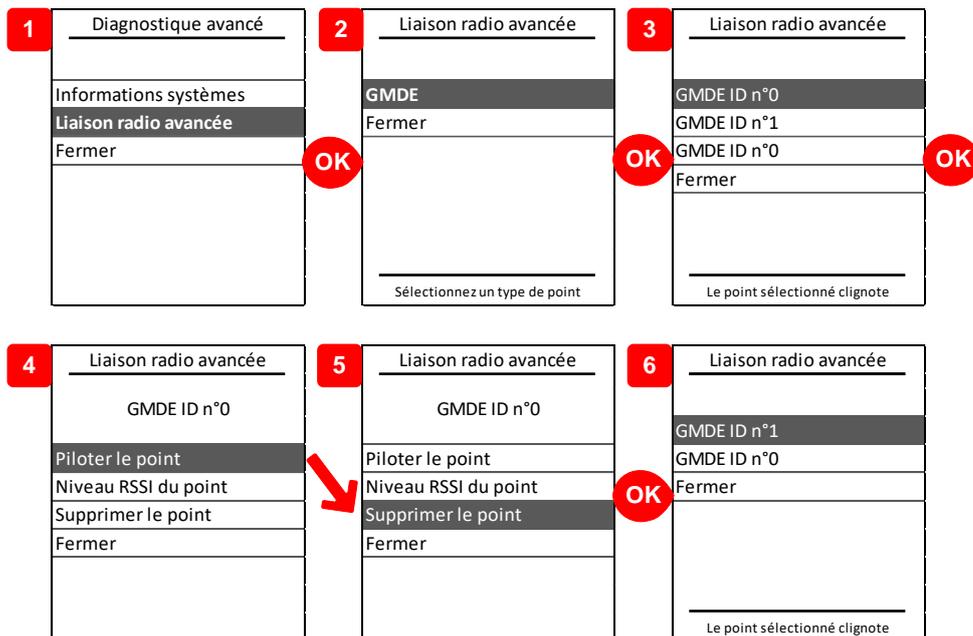
Etape 1 : Supprimer le boîtier modulaire existant de la commande d'ambiance.

Etape 2 : Associer le nouveau boîtier modulaire.

Etape 1a : Entrer dans le menu de diagnostic avancé :



Etape 1b : Supprimer les nœuds GMDE



Répéter les actions de 3 à 6 afin de supprimer l'ensemble des points GMDE.

Etape 2 : Associer le nouveau boîtier modulaire.

Etape 2a : Commande d'ambiance ouverte en association :

1 Organisation du chauffage

Z1	4 points
Z2	4 points
Nouvelle Zone	
Regrouper deux zones	
Créer une zone supplémentaire	

OK

2 Organisation du chauffage

Nouvelle Zone

Nommer la nouvelle zone à ouvrir

Salle de bain

↓

OK

3 Liaisons radio

Nouvelle Zone

Salle de bain contient :

0 point

Allez sélectionner les points à ajouter

Terminer

Chaque point dans la zone clignote

Etape 2b : Autorisation d'association sur le boîtier modulaire



Si le boîtier modulaire a déjà été associé, il est alors nécessaire de faire un retour en mode usine pour autoriser une nouvelle association (cf. rubrique « Retour en mode usine »).

1 Sélection du ou des points à associer :

Zone 1 et 2

Appui bref

Zone 1

Appui bref

Zone 2

Appui bref

Appui bref sur le bouton jusqu'à ce que le voyant correspondant à la zone sélectionnée s'allume. (Celui-ci s'éteint automatiquement après 5 secondes).

2 Autorisation d'association :

4 sec.

Appui de 4 secondes sur le bouton jusqu'à ce que le voyant de la zone sélectionnée clignote rapidement.
Nota : L'autorisation d'association est valable 10 minutes.

Etape 2c : Validation de l'association

COMMANDE D'AMBIANCE :

Le nombre de points associés est indiqué sur la commande d'ambiance.

Liaisons radio

Nouvelle Zone

Salle de bain contient :

1 point

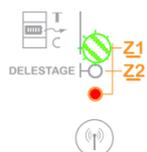
Allez sélectionner les points à ajouter

Terminer

OK

Chaque point dans la zone clignote

BOÎTIER MODULAIRE :



Lorsque l'association est correctement réalisée, le clignotement lent du voyant du point sélectionné est visible au maximum pendant 10 minutes ou jusqu'à la validation sur la commande d'ambiance.

Répéter les étapes 2b et 2c pour la deuxième zone du GMDE.

Etape 2d : Commande d'ambiance ouverte en association :

Paramétrages

Liaisons radio

Organisation du chauffage

Organisation des volets

Liaison boîtier modulaire

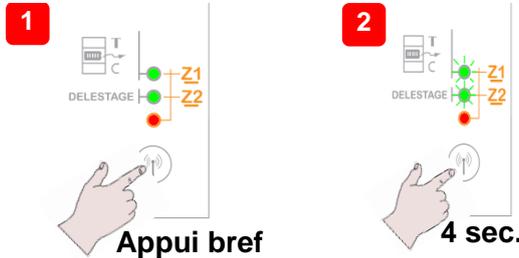
OK

Nota : Ce mode est valable 10 minutes.

Etape 2e : Autorisation d'association du boîtier modulaire



Avant d'associer le boîtier modulaire, il est préférable d'avoir associé au préalable les points de chauffage.



Après un appui de 4 secondes sur le bouton, le voyant de la zone sélectionnée clignote rapidement.

Nota : L'autorisation d'association est valable 10 minutes, au-delà il faut répéter l'étape 2.



Si le boîtier modulaire a déjà été associé, il est alors nécessaire de faire un retour en mode usine (cf rubrique « Retour en Mode Usine »).

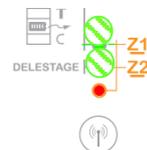
Etape 2f : Validation de l'association du boîtier modulaire

La commande d'ambiance indique que la liaison avec le boîtier modulaire est correctement établie



Validation de la liaison en confirmant « Conserv. la liaison »

Lorsque l'association est correctement réalisée, le clignotement des voyants devient lent. Le clignotement est visible au maximum pendant 10 minutes ou jusqu'à la validation sur la commande d'ambiance.



Dans le cas d'un remplacement d'une commande d'ambiance, les étapes suivantes doivent être réalisées :

Etape 1 : Effectuer un retour en mode usine du boîtier modulaire.

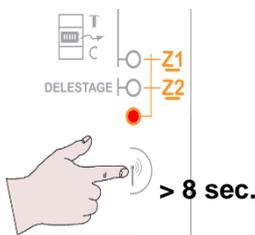
Etape 2 : Effectuer un retour en mode usine des passerelles io-homecontrol.

Etape 3 : Associer la nouvelle commande d'ambiance au boîtier modulaire et passerelles io-homecontrol.

Etape 1 : Retour en mode usine du boîtier modulaire



Un retour en mode usine entraîne la suppression de toutes les liaisons radio. La communication radio entre le boîtier modulaire et la commande d'ambiance sera donc perdue.



Appui de 8 secondes sur le bouton jusqu'à ce que le voyant rouge s'allume. (Celui-ci s'éteint automatiquement après 5 secondes). Avant de faire le retour en mode usine, le voyant rouge ne doit pas être allumé.

Etape 2 : Retour en mode usine des passerelles io-homecontrol.



Un retour en mode usine entraîne la suppression de toutes les liaisons radio. La communication radio entre les passerelles et la commande d'ambiance sera donc perdue.

Se référer à la notice des passerelles io-homecontrol afin d'effectuer le retour en mode usine.

Etape 3 : Associer la nouvelle commande d'ambiance au boîtier modulaire.

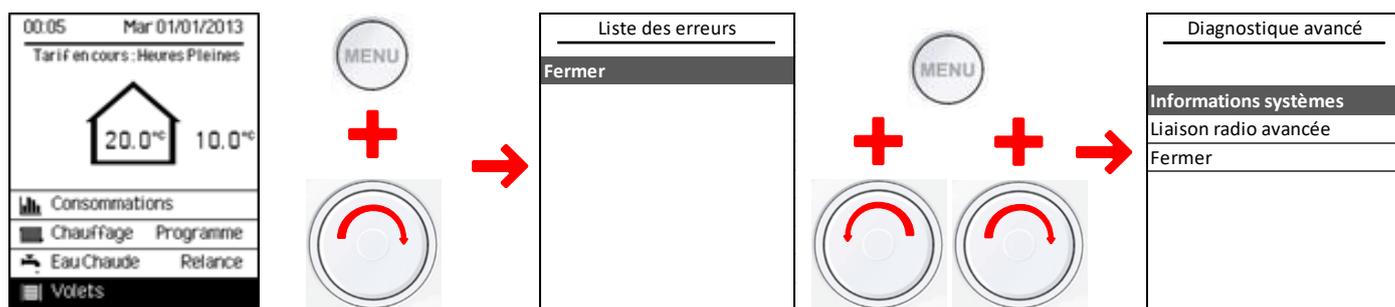
Effectuer les étapes 2a à 2f du §REPLACEMENT D'UN BOITIER MODULAIRE.

Dans le cas d'un remplacement d'une passerelle io-homecontrol, ou d'un retour usine effectué sur la passerelle, les étapes suivantes doivent être réalisées sur la commande d'ambiance car elle conserve les données de connexion avec la passerelle io-homecontrol existante:

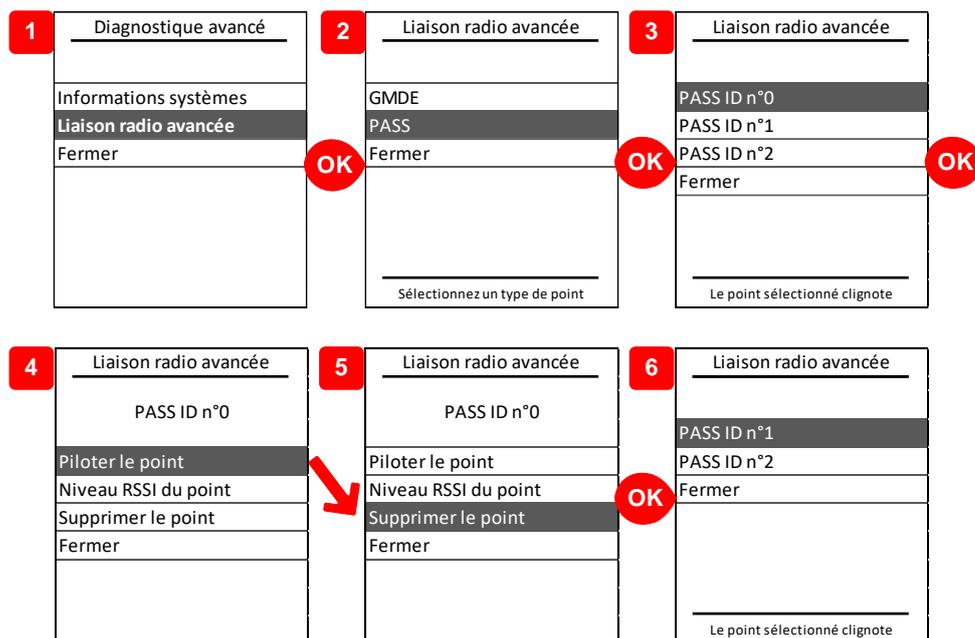
Etape 1 : Supprimer la passerelle io-homecontrol existante de la commande d'ambiance.

Etape 2 : Associer la nouvelle passerelle io-homecontrol.

Etape 1a : Entrer dans le menu de diagnostic avancé :



Etape 1b : Supprimer le point PASS concerné



La passerelle sélectionnée à l'étape 3 clignote, ceci permet d'identifier la passerelle que l'on veut supprimer.

Etape 2 : Associer la nouvelle passerelle io-homecontrol.

Se reporter au §ASSOCIATION DES EQUIPEMENTS IO-HOMECONTROL®.

	Commande d'ambiance	Boîtier modulaire
Tension / Fréquence	230V~ / 50 Hz non polarisé	230V~ / 50 Hz
Capacité de raccordement	1 x 1.5mm ² par borne	1 x 2.5mm ² ou 2 x 1.5mm ² par borne
Consommation	1 VA	3 VA
Indice de protection	IP 30	IP 20
Classe	2	2
Radio	868 MHz	
Portée	200m champs libre / 20m 2 dalles de bétons	
Température de stockage	-10°C à 65 °C	
Température de fonctionnement	0°C / 40°C	0°C / 55°C
Installation	Boîte d'encastrement Ø 67mm, profondeur ≥ 40mm	Rail DIN 40mm
Dimensions	80 x 150 x 20mm	4 modules standards 72 x 85 x 60mm
Liaison téléinformation vers compteur électrique	/	Paire torsadée 6/10 ^e blindée recommandée, longueur maxi : 100m
Nombre de voie de délestage	/	3 voies chauffage + 1 voie Eau Chaude Sanitaire
Sorties Fil Pilote	/	3 sorties à 30mA max par voie, soit 15 récepteurs par voie
Sortie Eau Chaude Sanitaire	/	1 contact à fermeture 3300W maxi
Nombre de volets roulants	15 maxi	/
Nombre d'interfaces radio	10 maxi	/
Nombre de boîtier modulaire	1 maxi	/
Dispositif de sectionnement	Disjoncteur 2A (Contact d'au moins 3mm)	Disjoncteur 2A
Catégorie de surtension	/	II
Tension assignée de choc	/	2500V
Construction de l'appareil	/	Dispositif à micro interruption de type 1C
Normes applicables	EN 60950-1	EN 60730-1, EN 60730-2-11
Directives	R&TTE 1999/5/EC	

GARANTIE

DOCUMENT À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR,
À PRÉSENTER UNIQUEMENT EN CAS DE RÉCLAMATION

- La durée de garantie est de 2 ans à compter de la date d'installation ou d'achat et ne saurait excéder 30 mois à partir de la date de fabrication en l'absence de justificatif.
- Atlantic assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts.
- Les frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport sont à la charge de l'utilisateur.
- Les détériorations provenant d'une installation non conforme, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50160, d'un usage anormal ou du non respect des prescriptions de ladite notice ne sont pas couvertes par la garantie.
- Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
- Présenter le présent certificat uniquement en cas de réclamation auprès du distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.

TYPE DE L'APPAREIL :

N° DE SÉRIE :

NOM ET ADRESSE DU CLIENT :

SATC
Rue Monge - ZI Nord
85002 LA ROCHE SUR YON Cedex

www.atlantic.fr

Cachet du distributeur

Tous les litiges relèvent de la compétence exclusive
des tribunaux de la Roche-sur-Yon.